

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Mélanges Religieux,

ON S'ABONNE chez
MM. FABRE et LE-
PROHON. Libraires, et
au Bureau du Journal, à
Montréal.

RECUEIL PÉRIODIQUE.

PRIX D'ABONNE-
MENT, quatre piastres
pour l'année, cinq pias-
tres, par la poste, pay-
ables d'avance.

Vol. 2.

MONTRÉAL, 15 OCTOBRE 1841.

No. 13.

INSTITUTEURS DES SOURDS-MUETS.

Tout le monde connaît et apprécie l'œuvre admirable de l'institut des sourds-muets, cette sublime invention qui rend à la plénitude de la vie morale, des êtres que la nature semblait avoir séparés sans retour du commerce de leurs semblables. Ce n'est qu'à une époque bien rapprochée de nous cependant, que remontent les premiers essais de cet art inestimable, que l'on a élevé aujourd'hui à un si haut point de perfection, et dont les bienfaits se font vivement sentir par un si grand nombre d'infortunés.

C'est vers le 15^e. ou 16^e. siècle de l'ère chrétienne, qu'un religieux espagnol, nommé Ponce, commença le premier à s'occuper de moyens d'instruction pour les sourds-muets, et fit des découvertes importantes, qui servirent beaucoup à ceux qui, après lui, s'appliquèrent à ce soin précieux. Dans les siècles suivans, plusieurs personnes donnèrent successivement toute leur attention à cet art, et l'enrichirent de nouvelles découvertes. On remarque, au commencement du 17^e siècle, le Père Gaspard Schott, Jésuite, et un ministre protestant du Comté de Kent, nommé Jean Wallis, qui apprit à parler à plusieurs sourds-muets. Vers le milieu du même siècle, Jean Conrad Amman, médecin suisse, fit admirer son talent en ce genre, dans son pays, en France et en Hollande; et composa deux petits traités curieux et recherchés, qui servirent beaucoup aux abbés de l'Épée et Deschamps, devenus célèbres, dans le dernier siècle par l'art de faire parler les muets.

Jacques Rodriguez Péreira né à Cadix en 1716, ayant établi dans cette ville une école de sourds-muets, d'après les procédés des anciens instituteurs espagnols, fut appelé à Paris par Louis XV, pour y pratiquer son art. Il eut dans cette ville un grand nombre d'élèves qu'il amena à comprendre le sens des paroles par le mouvement des

lèvres et à s'expliquer eux-mêmes par des signes. En 1771 il présenta au roi de Suède, qui se trouvait dans cette capitale, trois muets qui parlèrent devant ce prince.

L'instruction des sourds-muets acquit de nouvelles ressources et un nouveau degré de perfectionnement dans les travaux persévérans de l'abbé de l'Épée mort à Paris en 1789, où il avait établi une institution célèbre, et obtenu tout le succès qui était dû à son assiduité et à sa patience autant qu'à ses talens. Voici ce qu'on lit dans le dictionnaire de Feller sur la nature de son système :

“ Il ne rendait pas les oreilles aux sourds, la parole aux muets ; mais il leur procurait la faculté de se parler sans le ministère de la langue, et de s'entendre sans le secours de l'oreille. Encore même est-il vrai de dire en quelque sens, qu'il leur donnait la parole ; car plusieurs prononçaient des mots et des phrases entières. Ils parlaient d'une manière désagréable ; on voyait bien que Dieu n'avait pas délié la langue, mais ils parlaient ; ils vous répondaient même, pourvu qu'ils eussent vu et distingué le mouvement de vos lèvres, car ils n'entendaient pas le son de vos paroles.”

Mais parmi les hommes qui se sont distingués dans l'œuvre sainte de l'instruction des sourds-muets, il faut, sans contredit, mettre au premier rang le célèbre abbé Sicard. Né en 1742 à Fousseret près de Toulouse, l'abbé Roch Ambroise Sicard fut choisi par l'archevêque de Bordeaux, qui avait formé le projet d'établir dans son diocèse une école de sourds-muets, pour aller à Paris étudier la méthode de l'abbé de l'Épée ; et placé, en 1786, à la tête de l'établissement de Bordeaux, il le dirigea jusqu'en 1789. A cette époque il fut appelé à succéder à l'abbé de l'Épée, qui venait de mourir. Installé dans ses nouvelles fonctions en 1790, il se dévoua tout entier à ses élèves, et ne s'occupa plus jusqu'à sa mort, arrivée en 1822, que du soin d'améliorer leur sort. Il perfectionna la méthode de l'abbé de l'Épée, et son nom devint célèbre dans tous les états de l'Europe. Le souverain pontife et les monarques alliés qui vinrent à Paris en 1814 et 1815, s'empresèrent de le visiter, et admirèrent l'intelligence de ses élèves. On peut voir, dans son *Cours d'instruction d'un sourd-muet*, les développemens de la marche qu'il a suivie pour les instruire, et l'on jugera combien il lui a fallu de temps, d'adresse et de patience, pour faire arriver à leur esprit des notions qui semblaient être si éloignées de leur portée.

Voué sans réserve à la carrière que lui avait préparée l'abbé de l'Épée, dont il a été le premier disciple, l'abbé Sicard a reculé les bornes de l'art, et l'a porté, en quelque sorte, à son apogée de perfection. Non content de cela, on doit avouer que c'est à son zèle sans bornes que l'on doit la plupart des institutions érigées en Europe et dans le nouveau monde, où se perpétuent et fructifient, d'une manière qui semble tenir du prodige, des enseignemens non moins chers

à la religion qu'à l'humanité. Il ne s'est pas contenté, en effet, de convier à ses touchantes et ingénieuses leçons le plus d'infortunés que sa charité a su recueillir ; il a en outre formé à Part d'enseigner de nombreux disciples, auxquels il a communiqué le saint enthousiasme dont il était animé, et qui sont devenus les fondateurs d'écoles célèbres, dignes d'être rangées à côté de l'école-mère de Paris.

Notre pays lui aussi, a joui pendant quelques années, des bienfaits de ces institutions ; mais il n'en a joui que le temps suffisant pour lui en faire sentir tout le prix, et lui faire vivement regretter que notre Législature n'ait pu venir largement à leur secours, et les mettre en état de réaliser les belles espérances qu'elles donnaient. On se rappelle les classes de sourds-muets ouvertes à Québec et au collège de St. Hyacinthe, et qui ont eu chacune trois années d'existence, la première sous la conduite de M. McDonald, formé dans un célèbre établissement de sourds-muets dirigé par M. Leclerc dans les Etats-Unis, et la seconde sous les soins de M. Caron sourd-muet lui-même et élève de M. McDonald. Le manque de ressources nécessaires à ces sortes d'établissements a été l'unique motif qui les a empêchés de continuer leur bonne œuvre. On doit observer que les enfans affligés de surdité et de mutisme appartiennent ordinairement à la classe pauvre, et par conséquent ne peuvent fréquenter un établissement qu'à titre de charité. Il n'y aurait donc qu'une institution riche et bien fondée qui pourrait offrir à ces infortunés des secours durables. Nous osons nous flatter que l'abandon déplorable où se trouve maintenant cette portion malheureuse, mais chère de nos compatriotes, attirera l'attention de la Législature provinciale, et que des mesures seront prises pour procurer et assurer l'existence d'un établissement aussi utile. Pour être pauvre, cette classe n'en est que plus digne de compassion et d'intérêt.

Dans la plupart des pays de l'Europe et aux Etats-Unis, on trouve des institutions de sourds-muets tenues sur un haut pied. En France on admirait dernièrement l'excellent prospectus d'un établissement de ce genre, qui exposait l'ensemble des matières qui s'y étudient, l'ordre et la tenue de la maison.

Mais surtout en Italie, le Pape Grégoire XVI a manifesté, dès les premiers temps de son pontificat, une sollicitude toute particulière pour l'éducation des sourds-muets, dans la capitale du monde chrétien. L'institut, protégé par le Saint-Père, s'est accru et perfectionné, et le 18 août, a été inauguré un édifice destiné à cette œuvre de charité, sur l'emplacement des Thermes de Dioclétien. Sa Sainteté assistait à cette cérémonie avec le sacré-collège. Lorsqu'à l'entrée de la nouvelle maison, par le cardinal Brignole, le Pape a présidé aux exercices des jeunes élèves, leur a posé lui-même des questions d'histoire sacrée, de catéchisme, de grammaire et de géographie, et a permis aux cardinaux d'en poser d'autres après lui.

Les réponses écrites ne se sont point fait attendre, et, par leur précision, l'excellence de l'enseignement donné a brillé dans tout son jour. Les exercices se sont terminés par une pantomime expressive sur le repentir de l'enfant prodigue, et par une allocution au Saint-Père prononcée, au nom des élèves, d'après la parole mimée de l'un d'eux, le jeune Antonio Martoni. C'était l'expression de leur vive reconnaissance pour la sollicitude et la protection dont ils sont l'objet de la part du Souverain Pontife, et de leurs vœux pour que Dieu conserve les jours de son représentant sur la terre.

Il doit être bien vif, en effet, l'élan de la gratitude chez ces infortunés, qui reconnaissent tenir, pour ainsi dire, de leurs bienfaiteurs, toute leur vie intellectuelle. Aussi avons-nous vu, sans étonnement et avec joie, l'empressement avec lequel toute la classe des sourds-muets de France se porte en ce moment à réaliser, par souscriptions volontaires, un grand acte de reconnaissance : c'est l'inauguration de deux superbes monumens qu'ils veulent élever à la mémoire des abbés de l'Épée et Sicard ; les deux hommes de leur nation, et peut-être de l'univers qui aient le plus mérité d'elle, en lui vouant toute leur affection, et lui consacrant leurs veilles, leurs soins, leurs travaux, leur vie presque entière.



TRAVAUX UNIVERSITAIRES.

Nous accusons la réception du *Journal Historique et Littéraire* de Liège (Belgique) que ses éditeurs nous prient d'échanger pour les *Mélanges Religieux*. C'est une demande que nous accueillons avec d'autant plus de plaisir, qu'elle ne pourra que tourner à l'avantage de nos lecteurs. Ce recueil, qui résume à chaque mois tout ce qui intéresse l'Histoire contemporaine et les Lettres, nous paraît catholique avant tout ; c'est assurément ce qui nous le fera estimer davantage.

Parmi les nouvelles diverses que cette feuille publie dans sa livraison de septembre dernier, nous remarquons principalement celle qui concerne les exercices universitaires de la Faculté théologique de Louvain, qui a repris, cette année, ses travaux catholiques avec un nouvel éclat. On sait que depuis quelque temps, les RR. PP. Jésuites ont établi dans cette ville un collège où les jeunes religieux suivent les cours des hautes études théologiques, sous la direction de maîtres habiles et instruits, pris parmi les membres les plus distingués de la Société. Il est inutile de faire ici l'éloge du savoir et de l'habileté des Pères Jésuites; leur réputation à cette égard est si bien établie, qu'elle n'est pas même contestée par leurs adversaires les plus acharnés. On peut donc être persuadé qu'à Louvain, comme ailleurs, l'enseignement

donné par ces Pères se distingue toujours par cette solidité, cette profondeur et cette exactitude qui, de tout temps, les ont rendus si célèbres et en ont fait les plus redoutables adversaires de l'erreur. Pour stimuler le zèle et l'ardeur des jeunes théologiens et faire naître une noble émulation entre les différents corps enseignants, les Pères Jésuites ont organisé des exercices publics ; le jeune candidat défend des thèses sur les points les plus importants de la théologie, et quand il est jugé digne des grades de la Faculté, il est solennellement promu aux différents degrés, puis enfin décoré du bonnet de docteur. Cette cérémonie eut lieu le 2 août, en faveur de M. l'abbé Kempeners, avec une pompe extraordinaire. Pour donner à nos lecteurs une idée de ce cérémonial, nous allons en rapporter ici quelques circonstances.

Comme aux jours de grandes réjouissances, les rues par lesquelles le cortège doit passer sont ornées d'arbres verts, d'inscriptions et de chronogrammes emblématiques. A l'heure fixée, les principales notabilités ecclésiastiques du lieu et les membres de l'Université se réunissent auprès du candidat et le conduisent pompeusement à la salle des séances. Là le recteur de l'Université monte en chaire, et fait un discours sur les cérémonies du doctorat et les devoirs d'un vrai docteur catholique. A la suite, les professeurs de la faculté se lèvent, et par l'organe de leur doyen déclarent, à haute voix, que le candidat a été jugé digne des honneurs du doctorat. Alors le recteur ordonne à l'Élu de faire publiquement sa profession de foi ; ce qu'il exécute par la récitation du symbole et de la formule dogmatique de Pie IV ; puis il déclare en même temps qu'il adhère d'âme et de cœur à toutes les bulles et décrets du Saint-Siège, promet de défendre le culte et la croyance de l'Église et les prérogatives du Siège apostolique, pierre fondamentale de cette Église. Cette partie se termine par la prestation du serment : alors le recteur procède à la promotion, il proclame le gradué docteur en droit et lui remet successivement le livre, en lui disant que ce volume lui est ouvert afin qu'il apprenne que toute doctrine ne vient point de notre esprit, mais que nous devons nous instruire par la lecture, l'étude et l'expérience des autres ; l'anneau, en lui disant que cette bague signifie qu'il contracte une véritable alliance avec les bonnes et saines doctrines. Ensuite M. le recteur place le bonnet doctoral sur la tête du promu et lui donne le pouvoir d'enseigner. Il ajoute le baiser de paix que le candidat reçoit également des professeurs de la Faculté. Alors le nouveau docteur est conduit à la chaire supérieure où il fait un discours analogue à la circonstance. Après la promotion, la signature et la remise des diplômes, le cortège se reforme et reconduit triomphalement le nouveau docteur à son logis, en passant ordinairement par quelque église, où il y a concert et chants religieux. Certes, il y a bien en tout cela de quoi encourager ces élèves et récompenser le travail et le talent.

CORRESPONDANCE.

[Quoique nous ayons déjà publié une description de la mémorable cérémonie du 6 courant, nous sommes néanmoins persuadé que nos lecteurs liront avec plaisir la com-

munication suivante sur le même sujet, non seulement parceque cette célébration doit être remerciée par plusieurs plumes, comme une de nos belles époques ecclésiastiques ; mais encore parceque ce nouveau récit est accompagné de réflexions et de sentimens tout-à-fait en harmonie avec ceux de la religieuse population du Canada. Nous espérons aussi pouvoir plus tard fournir à nos lecteurs la description du monument même, à l'achèvement duquel on travaille avec beaucoup d'activité.—*Note de l'Éditeur.*]

MR. L'ÉDITEUR,

Enfin nous l'avons célébrée cette triomphante fête de la croix si impatientement attendue. Le six octobre 1841 sera placé désormais parmi les plus beaux souvenirs du pays : il sera compté surtout au nombre des jours heureux de notre belle rivière Chambly. Dès la veille, NN.SS. les évêques de Montréal, de Nancy et de Kingston arrivèrent, suivis d'un nombreux cortège, au manoir de l'Honorable seigneur Hertel de Rouville, généreux fondateur de l'œuvre sainte. Monseigneur de Sydime ne tarda pas à descendre lui-même au presbytère de Bel-œil, accompagné de plusieurs prêtres du diocèse de Québec. Des étrangers arrivant de loin et de tous les côtés, les paroisses des deux rives rivalisant de zèle et d'activité pour les préparatifs de la solennité, je ne sais quel air de joie et de fête répandu sur tous les environs, animant tous les visages, annonçaient tout le bonheur que promettait le lendemain.—Ce jour-là le ciel sembla comprendre nos vœux, et nous favorisa d'une de ces belles et rares journées d'automne, comme en demandent les poëtes, et qui sont rêver à des climats plus doux. La sainte journée commença dignement par le Sacrifice de la messe qu'offrirent à Bel-œil NN.SS. de Montréal et de Sydime ; à St. Hilaire NN.SS. de Nancy et de Kingston. Pendant ce tems, et dès avant l'aurore, la foule des spectateurs arrivait par longues files de tous les points environnans pour se réunir au rendez-vous général, le lac de la montagne. A neuf heures, les quatre prélats, accompagnés d'un grand nombre de prêtres, quittèrent le manoir seigneurial, dans le carrosse de l'Hon. de Rouville, et se réunirent à cette foule innombrable, à travers laquelle on avait peine à leur ouvrir un passage tant elle était compacte, tant était grand le désir de chacun de contempler, d'entendre, j'allais dire de toucher ces vénérables pontifes, dont la présence réunie donnait un charme si grand à cette touchante solennité. La vue surtout de notre saint évêque, dont nous avons été privés pendant les jours si longs pour nous de son pèlerinage, remplissait de joie tous les cœurs ; et je crois que ses enfans bien aimés avaient peine à contenir des cris d'amour en le voyant les bénir sur son passage.

Arrivé sur la chaussée du lac, Mgr. de Nancy revêtit les ornemens pontificaux, et accompagné des trois autres pontifes, il descendit dans une barque qui les conduisit à un radeau amarré à quelques toises de la digue. Ce fut alors que les yeux et le cœur eurent le spectacle le plus imposant qu'il soit possible d'imaginer. Quinze mille au-

d'iteurs au moins (d'autres ont dit 25 à 30 mille) couvraient l'immense rivage, taillé en amphithéâtre. Une bannière éclatante flottait au milieu de l'assemblée, comme un signe de ralliement. Plusieurs jeunes hommes, nouveaux Zachées, étaient montés sur les arbres de la rive ; d'autres étaient groupés sur des roches qui s'élevaient au dessus de l'eau à quelque distance des bords. En face, sur la nappe azurée du lac, dont une brise légère ridait la surface, se dessinait le radeau monté par les pontifes, centre vers lequel se dirigeaient tous les regards ; à gauche et se perdant dans les nues, le fameux mamelon surmonté du monument qu'on allait consacrer, et vers lequel aussi s'élevaient bien souvent les yeux de cette foule avide de saintes émotions ; tout autour du lac, qui forme un magnifique parallélogramme, des pics de toutes formes et de toutes hauteurs, revêtus du sommet à la base de luxueuses forêts, dont le feuillage offrait ces teintes riches et variées dont les décore l'automne. Puis cet étonnant concours dans ce lieu solitaire, à couvert du bruit du monde, au milieu de ce site un des plus imposans de la nature, ce solennel et religieux silence, tout annonçait que de grandes choses allaient se passer, tout nous rappelait d'une manière frappante ces scènes de l'Évangile, où le Sauveur conduisait aussi dans le désert les populations de la Judée. J'oubliais de vous dire que la prévoyance de M. Durocher, curé de Bel-œil, qui s'étendait à tout, avait établi, pour maintenir l'ordre en cette circonstance, des connétables portant sur l'épaule une cocarde de ruban blanc, que surmontait une petite croix dorée. La même décoration, portée sur la poitrine, distinguait douze gentilshommes conduisant autant de quêtesuses.

Enfin Mgr. de Nancy prit la parole au milieu du plus profond silence. Il exposa d'abord dans un brillant exorde le but de cette sainte réunion, favorisée de la présence de ses vénérables collègues dans l'Épiscopat ; il fit remarquer l'analogie de sa prédication sur cette barque, avec celle de Jésus-Christ sur le lac de Génézareth ou Tiberiade qu'il a visités. Puis, entrant avec une chaleureuse puissance et le talent que vous savez dans le développement de son sublime sujet, il nous redit avec toute son âme les immortelles destinées de la croix, sa puissance, sa gloire, ses profonds enseignemens. Ils nous fit comprendre son influence sacrée sur le monde et en particulier sur la vie du chrétien. Et après avoir ravi l'admiration de tous ses auditeurs, après avoir fait battre tous les cœurs à l'unisson de son cœur, si plein d'amour pour la croix de J. C., il nous demanda de manifester hautement les saintes émotions que venait de produire sa puissante éloquence : et ce furent des cris d'un enthousiasme vrai et profondément senti ; des sermens d'être toujours les fidèles soldats du Christ et de sa croix ; de défendre partout, au péril de la vie, ce drapeau du catholicisme ; de le prendre pour signe de ralliement aux

jours de combats, et d'aller au ciel par la croix qui sauve encore le monde. En terminant, l'éloquent évêque nous dit que c'était la dernière fois qu'il parlait à ses chers Canadiens, et nous fit des adieux qui nous laisseraient bien inconsolables, si nous les croyions définitifs. Mgr. de Montréal lui fit avec une délicatesse parfaite des remerciemens pour ses laborieuses missions dans son diocèse, et voulut bien lui attribuer le mérite du succès si consolant qu'obtient de plus en plus la religion catholique en Canada. Nous ne pûmes saisir assez parfaitement toutes les paroles de Sa Grandeur pour oser en reproduire l'analyse.

Après le sermon, on organisa la procession du calvaire ; les femmes durent marcher à la suite de la bannière, puis le clergé et enfin les hommes. On se mit en marche, en chantant des cantiques et en récitant des prières, par ce chemin étroit et tortueux qui se déroule aux flancs de la montagne. On aurait pensé que peu de personnes oseraient gravir ce pic ardu ; mais presque tous, hommes, femmes, enfans, vieillards entreprennent la pèlerinage. Mgr. de Nancy les avait si puissamment électrisés ! Puis il avait promis de parler encore au pied de la Croix !

C'était un spectacle ravissant que celui qu'offrait cette longue file de pèlerins gravissant ce nouveau Golgotha, ondulant le long du sinueux sentier ; tantôt disparaissant en partie dans les profondeurs d'un ravin, tandis que les extrémités apparaissaient aux sommets des rochers ou des monticules fortement accidentés : tantôt se perdant à un détour du chemin pour reparaître bien loin de là à travers les grands arbres. On eût dit d'une vaillante armée montant à un rude assaut ; ou plutôt on songeait à cette sainte montagne qui est le ciel, et au sommet de laquelle sont suspendues les couronnes immortelles, promises à ceux qui, marchant avec courage et persévérance dans le chemin de la croix, vont saintement les ravir : *Violenti rapiunt illud*. Car ces chants sacrés jetés aux échos de la montagne, comme un céleste concert, ramenaient l'âme à de religieuses pensées, et l'inondaient de je ne sais quelle pieuse et sublime harmonie. Tout-à-coup la cloche sonne et annonce une station : c'est la première du chemin de la croix. Toute cette multitude se prosterne religieusement, et Mgr. de Nancy bénit la croix et récite la prière de la station ; puis on se remet à gravir cet autre calvaire, et ainsi jusqu'au sommet de la montagne où apparaît à tous les regards le gigantesque monument, la chapelle du St. Sépulture d'où s'élève la croix qui domine non seulement ce pic élevé, mais tous les monts environnans ; c'est la dernière station. La plate-forme était littéralement couverte de fidèles, et offrait le coup d'œil le plus pittoresque et le plus saisissant. Je n'entreprendrai pas de vous décrire ce site grandiose qu'on

admiré tant de fois, non seulement les habitans de cette province, mais tous les étrangers qui l'ont visité ; ce point de vue d'où l'on découvre à l'œil nu plus de quinze lieues de pays à l'horison ; ces campagnes, ces rivières, ces lacs où la vue plonge, avec étonnement : combien ce point de vue devient plus imposant par l'érection de cette grande croix, gigantesque drapeau protégeant le catholique Canada ! Tous les spectateurs parurent en ce moment être unis dans un même sentiment de bonheur et d'admiration. On remarqua un sauvage, seul debout sur l'angle d'un rocher, contemplant d'un œil morne ce spectacle si nouveau pour lui. Il me sembla voir, comme dans une mystérieuse apparition, le représentant de ces tribus éteintes envoyé par les anciens maîtres de ces lieux pour chercher quels étaient ces nouveaux bruits qui troublaient leur solitude.

Mgr. de Nancy, après avoir fait la dernière station, vint se placer au pied du monument, et de là, dominant toute cette multitude, il épancha toutes les émotions de son âme, et gagna pour jamais tous les cœurs à l'amour de la croix et de Jésus. O le pieux spectacle ! O la sainte et sublime pensée que celle de réunir sur cette belle montagne, cette immense population au pied d'une croix ! De changer un lieu de plaisirs si souvent criminels en un saint pèlerinage à la croix !

Il était trois heures, heure sainte et propice, lorsque Monseigneur donna le signal du départ en entonnant le chant du *Te Deum*. A la hauteur des moulins, les chants cessèrent ; on se mit à genoux pour réciter le *De profundis* pour deux pauvres mères de famille, brisées quelques jours auparavant dans un des moulins. Puis, après un dernier cri d'amour pour Jésus et la croix, la foule s'écoula pleine d'une religieuse émotion.

Maintenant, quand je vous aurai dit que dans un concours si extraordinaire il n'y eut pas le moindre désordre ; que tout se passa avec une dignité et un respect religieux qui surpassa toute attente, je n'aurai rien omis, je pense, de ce qui peut vous donner une idée de notre grande fête. Honneur donc et reconnaissance au saint Evêque qui conçut le projet de ce monument ! Honneur, reconnaissance à l'Hon. Hertel de Rouville qui en fit les plus grands frais ! La prière qu'on fit pour lui et sa famille au pied de la croix témoigna assez de nos sentimens. Honneur encore et reconnaissance à ces généreux bienfaiteurs de l'œuvre, à Messire Durocher surtout, qui consacra tant de jours et tant de travaux à son succès ! Honneur au Canada qui sait si souvent donner de ces beaux exemples de sa foi, de son zèle et de son religieux dévouement !

J'ai l'honneur, etc.

UN SPECTATEUR.

NOUVELLES DIVERSES.

—o—

ROME.—Une lettre de Rome apprenait à *l'Ami de la Religion* que le Saint-Père allait entreprendre un voyage de dévotion qu'il désirait faire depuis le commencement de son pontificat, et auquel différentes circonstances avaient mis obstacle jusqu'ici. Sa Sainteté est en effet partie de Rome le 30 août, pour se rendre au sanctuaire de Notre-Dame-de-Lorette. À son retour, elle devait visiter celui de Fabriano, où sont déposés les restes vénérés de saint Romuald, patriarche des Camaldules, et la basilique de Notre-Dame-des-Anges, dont la restauration est due à la piété et à la munificence du pontife qui occupe si glorieusement aujourd'hui le siège de saint Pierre. Sa Sainteté devait être de retour à Rome à la fin de septembre.

La lettre qui donne ces détails ajoute que le Pape jouit d'une santé excellente.

—On adresse de Rome à *l'Univers* des détails fort curieux sur la mission d'Abyssinie et sur la députation des Abyssins arrivés récemment dans cette capitale du monde chrétien sous la conduite de M. de Jacobis, préfet apostolique de la mission des Lazaristes en Abyssinie.

..... M. de Jacobis nous raconte des détails fort intéressans sur les espérances que les résultats déjà obtenus doivent faire concevoir pour l'avenir du catholicisme en Abyssinie. Dans la nombreuse députation à la tête de laquelle il a entrepris le voyage d'Europe, il se trouve cinquante prêtres abyssins et notables du pays. Durant le voyage, jusqu'en Egypte, tous se sont déclarés catholiques, et ils sont animés de si beaux sentimens qu'à leur retour ils seront eux-mêmes d'excellens missionnaires. Cette députation avait deux buts. Le premier était d'aller demander au patriarche copte du Caire un évêque pour l'Abyssinie. Le second était d'aller à Rome demander au Pape son intervention pour obtenir la protection de la France contre les entreprises que le pacha d'Egypte pourrait méditer contre leur pays.

«C'est le roi Oubie qui a envoyé cette députation. Il a prié M. de Jacobis de vouloir bien la conduire lui-même, persuadé qu'en sa qualité de Français, il la protégerait efficacement contre les mauvaises rencontres qu'elle pouvait faire chez les Egyptiens. Cette considération est d'autant mieux fondée, qu'en effet tous les Abyssins qui tombent entre les mains des Egyptiens, sont aussitôt réduits en esclavage. M. de Jacobis a consenti à entreprendre ce voyage, sous la condition qu'il serait désormais permis aux missionnaires de bâtir des églises catholiques et de prêcher leur doctrine dans le royaume de Oubie ; ce qui fut accordé. La députation était chargée d'une lettre du prince au Souverain-Pontife, lettre dans laquelle il fait profession de reconnaître la primauté du siège de Saint-Pierre.

«Il y a joint des présens consistant en encens, aromates et oiseaux rares du pays.

«Une partie de la députation s'est arrêtée au Caire. Les membres les plus distingués seulement, au nombre de vingt-trois, tous de haute naissance et parens des rois du pays, prirent la route de Rome à la suite de M. de Jacobis, sans même avoir voulu remplir la mission dont ils étaient chargés auprès du patriarche copte. Tous manifestent la plus grande estime et une profonde vénération pour ce respectable missionnaire.

«Ce fut le mardi 17 août que le Souverain Pontife reçut en audience solennelle cette nombreuse et remarquable députation. Assis sur son trône et assisté de S. Em. le cardinal Mezzofanti et d'un prêtre abyssin résidant à Rome, il fit l'accueil le plus bienveillant à ces intéressans voyageurs qui furent introduits par M. de Jacobis. Il entendit la lecture de la lettre du roi Oubie, en témoigna une grande satisfaction, et exprima la joie la plus vive de voir devant lui une députation telle qu'on n'en avait vu à Rome depuis bien des siècles. Il reçut les présens que les députés étaient chargés de lui offrir, conversa avec eux avec bonté par le moyen de M. de Jacobis, et témoigna le désir de les recevoir une seconde fois avant qu'ils quittassent la ville de Rome. Il donna aussitôt des ordres pour que de magnifiques présens fussent envoyés de sa part au roi Oubie.

«Tout Rome était ému de cet événement. Une foule immense de peuple entourait le Quirinal au moment de l'audience du Souverain Pontife. Chacun voulait voir cette députation extraordinaire. Le lendemain, tous les Abyssins étaient réunis et dinaient dans la maison des Lazaristes de Rome. Ils firent entendre des chants aussi édifiants que singuliers en l'honneur de la Sainte-Vierge, de St. Michel et de St. Pierre. On les voit chaque jour parcourir la ville de Rome, pour en visiter les monumens, et partout ils expriment par des larmes d'attendrissement les émotions qu'ils éprouvent, et leur reconnaissance pour les attentions dont ils sont l'objet. Et le peuple de Rome de son côté n'est pas peu édifié de la piété sincère que manifestent dans toutes les rencontres ces intéressans néophytes.

«Après la seconde audience du Souverain Pontife, la députation reprendra le chemin de l'Abyssinie. M. de Jacobis retournera avec ses chers Abyssins, en compagnie de deux missionnaires Lazaristes qui veulent aller partager ses travaux et ses consolations.»

Nos lecteurs verront comme nous dans cet événement un indice des desseins de la Providence sur ces contrées ensevelies depuis si long-temps dans les ténèbres de l'hérésie et de l'infidélité. Les émotions éprouvées à Rome seront racontées en Abyssinie. Elles seront, nous devons l'espérer, une semence de vérité qui croîtra et qui produira des fruits en son temps.

—M. Masetti, chanoine de la cathédrale de Fano, a lu, le 15 juillet, à l'Académie de la Religion catholique, une dissertation qui avait pour objet les bienfaits procurés aux nations chrétiennes par les pontifes romains, au moyen des nonciatures apostoliques.

—L'Académie des Arcades a tenu, le 18 août, une séance solennelle en l'honneur de l'Assomption de la très-sainte Vierge. Le révérend abbé D. Louis Pouzilconi lut une composition élégante et savante où s'attachant à faire remarquer, par les passages les plus poétiques du sacré cantique, les beautés intérieures et extérieures de Marie, il en déduisit la grandeur et la gloire de son triomphe céleste. Cette lecture fut suivie d'un grand nombre de pièces de vers et de sonnets à la louange de la Vierge immaculée.

—Parmi les bienfaits de S. S. Grégoire XVI, les faveurs dont elle a comblé l'Ordre antique des chevaliers de St-Jean de Jérusalem méritent d'être remarquées. Se rappelant combien cet ordre fut utile à la chrétienté, et avec quelle ardeur ses membres exposaient leur vie pour la défense de la sainte reli-

gion catholique, Sa Sainteté voulut lui rendre la vie qui semblait déjà lui échapper, et l'enrichit en outre de bienfaits qu'il serait trop long d'énumérer. Un des plus remarquables fut le don volontaire du vaste local et de l'église placée au Pont-Sixte sous la dénomination d'hospice ecclésiastique des Cent-Prêtres, où les chevaliers pussent exercer les fonctions de leur ordre. S. S. cherchant tous les moyens de régénérer cette institution, daigna les y engager, et pour qu'ils eussent la facilité d'exercer l'hospitalité selon leur règle primitive, la direction exclusive d'un hospice militaire pontifical de toute arme leur fut confiée. A peine le digne Railli Candida, lieutenant de l'ordre, eut-il connu le désir du Souverain Pontife, que réunissant toutes les forces et toutes les ressources de l'ordre, et n'épargnant ni dépenses, ni fatigues, il parvint en peu de temps à approprier le local du Pont-Sixte à l'usage indiqué et à le mettre en état de recevoir et de soigner journellement cinq cents militaires malades.

Avant d'ouvrir cet établissement, ce qui a dû avoir lieu le 1er. septembre dernier, le digne Bailli a supplié Sa Sainteté de vouloir bien le visiter et le bénir. Le Saint-Père a daigné s'y rendre le 26 août dernier et en parcourir toutes les parties. Ayant trouvé tout en état, il en a témoigné sa haute satisfaction à l'illustre lieutenant de l'ordre, et après avoir béni les diverses salles destinées aux malades, il a sanctionné l'ouverture du dit hospice pour le jour ci-dessus fixé.

FRANCE.—Une question immense se trouve soulevée par la circulaire de M. Martin du Nord à tous les évêques de France.

On prétend astreindre les archevêques et évêques de France à demander au ministre des cultes la permission de voyager, comme pour empêcher qu'ils ne se réunissent pour conférer sur les intérêts de la religion et sur les affaires respectives de leurs diocèses. Véritablement L'EGLISE GALILÉENNE a de rudes servitudes à supporter !

A cette occasion nous aimons à observer que le gouvernement anglais, tout protestant qu'il est, nous paraît être sous ce rapport plus tolérant et moins tracassier que le gouvernement français.

—Des troubles sérieux avaient éclaté sur plusieurs points de la France, à l'occasion ou sous le prétexte du recensement général qui s'y fait des propriétés bâties, des portes et fenêtres, des individus passibles de la taxe personnelle, des patentables et des taxes locatives. Il y avait aussi eu à Paris une tentative d'assassinat sur le Duc d'Aumale. D'autres disent que l'assassin en voulait à un officier de sa suite.

IRLANDE.—Le Souverain-Pontife, qui depuis longtemps désire témoigner au R. P. Mathew, missionnaire irlandais, la satisfaction que lui causent les merveilles opérées en Irlande par son zèle, vient d'élever cet apôtre de la t'empérance à la dignité de *Commissaire apostolique*. Ce titre place, pour la vie, le célèbre religieux à la tête de son ordre (celui des Capucins) en Angleterre et en Irlande, et le met directement sous la dépendance du Saint-Père, quant à ce qui concerne le spirituel.

Les pièces qui confèrent cet honneur au digne missionnaire ont été expédiées de Rome à Mgr. Murray, archevêque de Dublin, avec une lettre du

Souverain-Pontife qui exprime, en termes flatteurs et affectueux, l'admiration que le chef de l'Eglise a conçue pour le bienfaiteur de l'Irlande.

Jusqu'à ce moment, le R. P. Mathew avait été provincial de l'ordre des Capucins.

PORTUGAL.—Le *Portugal Velho*, du 7 juillet 1841, publie, sous la rubrique *Ministère des affaires ecclésiastiques*, le décret suivant :

“ Les rapports politiques entre nos royaumes et le Saint-Siège apostolique étant heureusement rétablis, après avoir été interrompus pendant quelque temps, au très-grave préjudice des vrais intérêts de la sainte Eglise lusitanienne et de la paix spirituelle de ses enfans ; et désirant comme fille de l'Eglise, faire voir, par tous les moyens compatibles avec les prérogatives de ma couronne et la dignité de la nation portugaise, mes sentimens de respect et de dévotion envers le Saint-Siège apostolique et le vénérable pontife qui par la Providence divine y preside maintenant ; devant, d'un autre côté, comme souveraine catholique, veiller avec sollicitude à ce qu'il soit pourvu aux besoins religieux de mes sujets, et à ce que les malheureux différends qui ont fait un si grand tort à la tranquillité publique et au bonheur spirituel et temporel de tous les fidèles de ces royaumes, soient entièrement terminés : j'ordonne, faisant usage de ma prérogative royale, que l'évêque D. Joseph Antonio da Silva Rebello, puisse exercer, en vertu de sa consécration, et par l'effet de son consentement pur et libre, les fonctions épiscopales, et gouverner le diocèse de Bragança. Que le ministre et secrétaire des affaires ecclésiastiques et de justice l'ait comme entendu et fasse expédier les ordres nécessaires pour l'exécution.

“ Palais de Cintra, le 2 juillet 1841.

“ Signé, LA REINE.

ANTONIO BERNARDO DA COSTA CABRAL.”

A la même date et dans les mêmes termes, a été rédigé un décret autorisant l'évêque D. Angelo de Notre-Dame de la Bonne-Mort, à exercer les fonctions épiscopales et à gouverner le diocèse d'Elvas.

SWISSE.—Dans la séance du 30 août, la diète suisse a entendu le rapport de la commission nommée, il y a trois semaines, pour examiner le décret par lequel le grand conseil d'Argovie a décidé, le 19 juillet, de rétablir trois couvens sur neuf qu'il a supprimés, se réservant de retirer ce décret pour maintenir la suppression pure et simple de tous les couvens, si la diète pousse ses exigences jusqu'à vouloir qu'Argovie rétablisse d'autres couvens.

Composée de sept membres, la commission s'est partagée en cinq opinions : deux membres, appartenant au parti saarnien, réclament le rétablissement de tous les couvens ; un membre demande qu'on en rétablisse sept ; deux autres, six, et un autre, cinq ; un seul, le président du directoire fédéral et de la diète, M. l'avoyer Neuhaus, adhère d'une manière absolue au décret argovien du 19 juillet.

SYRIE.—On écrit de Beyrouth, 2 août.

“ Une assemblée des chefs principaux du Liban et de la Palestine a eu lieu le 30 du mois dernier à Beh-el-Dyn. L'assemblée a rejeté à l'unanimité les propositions des chefs de Tayar-Pacha, tant relativement au tribut qu'à la soumission des chefs du Liban au Destdar de Sidon Edhem-Pacha et à la

soumission des chefs de la Palestine, au gouverneur de Jérusalem, c'est-à-dire, à lui Tayar Pacha.

“ L'émir-Beschir était d'avis de ne pas rompre ouvertement avec la Porte, disant qu'il suffisait de déclarer “ que l'on s'en tenait à l'offre d'un tribut de “ 3,500 bourses, dont 1,200 destinées au trésor impérial, et que les lois douanières étaient inexécutables, se trouvant en opposition avec les libertés du “ Liban, qu'il fallait déclarer aussi qu'il en était de même du décret impérial “ qui subordonnait les princes de cette contrée à la volonté des pachas de Sidon et de Jérusalem.”

“ Une autre fraction de l'assemblée, à la tête de laquelle se trouvait le brave Francis-el-Shehab, se prononça pour une double adresse aux souverains et aux peuples européens, dans laquelle l'on déclarait positivement que les chrétiens étaient décidés à rétablir l'ancien royaume de Jérusalem.

“ Dans la chaleur de la discussion, Francis brisa sa lance d'honneur, l'emblème de sa dignité princière, en s'écriant : “ Moi qui l'année dernière ai “ maintenu fidèlement l'étendard de la croix contre l'Égyptien pendant que “ les autres se soumettaient, je déclare que je ne déposerai pas les armes “ avant que Jérusalem soit la capitale d'un état chrétien ! que la main du Seigneur me brise comme ma main brise cette lance si j'accepte d'autres conditions. Quand nous les aurons obtenues il sera temps de discuter sur le tribut à payer au sultan.”

“ Ainsi que je vous l'ai dit antérieurement, les maronites et les catholiques en général tiennent à la France et ont arboré son drapeau ; chez les Druses et parmi les orthodoxes l'on a planté des drapeaux anglais, autrichiens, prussiens ou grecs. Toutefois cela n'empêche point toutes les tribus d'être d'accord sur le but principal à obtenir, celui de l'émancipation de leur pays. Mais l'on prend l'une ou l'autre de ces puissances comme patronne, dans l'espoir d'obtenir d'elle des secours pour atteindre ce but désiré. Des agents anglais et français parcourent le pays d'un bout à l'autre.

“ Dans toute l'étendue du territoire occupé par les chrétiens il règne l'ordre le plus parfait. Aucune déprédation, aucun acte de violence ne se commet. Le juif et le musulman y vaquent tranquillement à leurs affaires, aussi la population juive de Jéricho et de Jérusalem désire-t-elle ouvertement de voir notre domination s'étendre à toute la Palestine, car partout en ce pays et en Syrie où les chrétiens gouvernent, les juifs sont bien traités.

“ Dans les contrées soumises à l'autorité turque, excepté toutefois à Beyrouth et à Saint-Jean-d'Acre, qui possèdent des garnisons anglaises, il n'y a qu'anarchie et désordre. Dans les villes règne l'esprit de mutinerie réveillé par la tyrannie des gouvernans, et les campagnes sont abandonnées aux Bédouins..

“ L'émir Beschir-el-Kassim, bien qu'un peu trop porté pour les Anglais, est un homme très-honorable et ami de la justice. Il professe publiquement la religion chrétienne, et nous ressentons une grande joie de voir un descendant de la famille du faux prophète Mahomet se prosterner pieusement devant la croix du Sauveur.

“ La société biblique fait maintenant répandre parmi nous avec une incroyable profusion, ses bibles en arabe et grec moderne, quoique les Anglais sa-

chent qu'elles sont également condamnées par le clergé grec et par le clergé romain.”

—Une lettre de Constantinople, du 17 août, porte ce *post-scriptum* :

“ On dit ici, depuis ce matin, que l'insurrection de Candie a recommencé. Mustapha pacha avait commencé le désarmement, quand cette mesure à laquelle une partie des révoltés s'était soumise, a exaspéré les autres ; ceux-ci ont repris le chemin des montagnes de Spakia pour ne pas rendre les armes.”

INDE.—Une lettre de M. Gailhot, missionnaire apostolique dans l'Inde, datée de Benguelour, royaume du Meyssour, 10 juillet 1841, porte ce qui suit :

“ Les frontières maritimes de la Chine offrent le tableau successif d'attaques et de prises de forts par les Anglais, de suspensions d'armes et de négociations incertaines, aussitôt rompues que formées. Tous les journaux de ce pays-ci ne demandent rien moins qu'une marche résolue vers Pékin, dont la prise facile mettra fin à tous les différends. Il est difficile de prévoir quel sera l'avenir de la religion en Chine, sous un tel état de choses. L'introduction des missionnaires est devenue plus dangereuse que jamais, car, malheur à une figure européenne qui paraît dans l'intérieur, le souvenir des Anglais la fait à l'instant même dévouer aux vengeances chinoises.”

CANADA.—Pendant leur séjour à Montréal, NN. SS. les évêques de Boston, de Kingston et de Sydlime, accompagnés de S. G. Mgr. Bourget ont visité les différends établissemens religieux et littéraires dont notre ville est déjà passablement fournie. LL. GG. ont été surtout extrêmement satisfaites de l'ordre admirable et de la méthode parfaite qui régent les Ecoles des Frères de la Doctrine Chrétienne. Les illustres visiteurs ont passé une matinée toute entière à voir opérer les élèves des différens cours et ils ne pouvaient se lasser d'admirer la précision et la facilité avec laquelle ces jeunes étudiants satisfaisaient à toutes les demandes. Ils remarquèrent aussi l'attachement et le respect que ces tendres pupilles portent à leurs précieux instituteurs ; en effet c'est vraiment la bonté paternelle d'un côté et la piété filiale de l'autre qui unissent les disciples et les maîtres. NN. SS. les évêques visitèrent encore avec une satisfaction bien grande les hospices de charité, les sept salles entretenues si proprement par nos laborieuses Sœurs Grises, où tous les âges et toutes les infirmités trouvent un asile maternel, deplus les salles de l'Hôtel-Dieu où se trouvent habituellement plus de cinquante malades qui reçoivent à toute heure les soins les plus empressés de la charité et de la religion ; enfin le nouvel asile pour les femmes pauvres, âgées et infirmes, ouvert dans la maison toute providentielle de Dame Vve. Gamelin. Partout les charitables visiteurs ont vu les maux de l'humanité avec attendrissement, et partout ils ont béni les œuvres de la miséricorde que la piété catholique enfante pour les soulager.

Deux de ces prélats, Mgr. Fenwick et Mgr. Turgeon, sont partis, lundi dernier, pour leurs diocèses respectifs, et Mgr. Gaulin s'embarquera pour le Haut-Canada la semaine prochaine. Mgr. l'évêque de Montréal doit monter, en même temps, à Kingston pour les affaires de son diocèse.

CANADA.—La nouvelle la plus importante pour nous est celle de la nomination définitive d'un Gouverneur-Général du Canada, dans la couronne du Très-Honorable Sir Charles Bagot. On lit dans le *Mercury* du 7 courant au sujet de ce personnage assez peu connu dans le monde politique :—

“ Sir Charles a été toute sa vie employé dans des missions diplomatiques, et il fut il y a quelques années ambassadeur à Washington ; depuis lors il a été ministre plénipotentiaire à la Haye, et nous croyons qu'il a été aussi à Vienne et auprès de quelque autre Cour Européenne ; il est en haute estime comme diplomate. Il est âgé d'environ 60 ans, et se maria en 1806 à la fille aînée de Lord Maryborough, nièce du Duc de Wellington. Sir Charles est Baronet et membre du Conseil. ”



BIBLIOGRAPHIE.

Nous voyons avec plaisir que M. L. Perrault, imprimeur canadien, a commencé la publication d'une série d'excellents petits ouvrages religieux, sous le titre général de BIBLIOTHÈQUE CATHOLIQUE DU CANADA, à l'usage de la jeunesse chrétienne. On sait combien ces sortes de publications sont utiles et encouragées en France ; nous espérons que leur succès ne sera pas moindre dans notre pays. Nous nous permettons d'appeler sur ce sujet l'attention particulière de Messieurs les curés des diocèses de Québec et de Montréal.

Les deux livraisons sorties jusqu'à ce jour se composent 1. d'un *Abrégé de la doctrine chrétienne*, par Mgr. Villecourt, évêque de la Rochelle ; 2. de la *Vérité et perpétuité de la foi dans l'Eglise de Jésus-Christ*, par F. P. Missionnaire Apostolique. L'ouvrage maintenant sous presse et devant faire suite à ceux-là est la *Vie Abrégée de N. S. Jésus-Christ*.

Le prix de ces brochures n'est que de quelques sous. Il variera suivant la grosseur du volume.

Le même Imprimeur offre aussi en vente le *Petit Manuel du Rosaire-Vivant*, enrichi de nouvelles décisions du Souverain-Pontife, concernant cette dévotion ; de plus *La Terre-Sainte, ou lieux célèbres dans l'Écriture-Sainte*, suivis d'une nouvelle méthode pour faire le chemin de la Croix, par M. G. Labbé, le même qui s'emploie avec tant de zèle aux retraites et aux missions qui se font dans le pays ; enfin, un *Cours d'histoire* contenant 1. l'Abrégé de l'Histoire Sainte ; 2. l'Abrégé de l'Histoire des principaux peuples du monde ; 3. l'Histoire abrégée du Canada précédée d'un précis de l'Histoire de France. Ce dernier ouvrage de 200 pages, in-12, est un livre classique, en usage dans les ÉCOLES CHRÉTIENNES ; c'est dire assez que ce volume est précieux de choses et de diction ; en un mot, parfait dans son genre. Il serait effectivement difficile de trouver une compilation historique mieux fournie de faits et classée dans un meilleur ordre ; c'est vraiment le volume élémentaire le plus complet que nous connaissons, et nous sommes persuadé que sa lecture serait extrêmement utile dans toutes nos écoles de ville et de campagne.



↳ Un Abonné est remis à un autre numéro ; nous sommes aussi forcé de retarder la publication de quelques détails sur les succès des retraites et sur les travaux de Mgr. de Naney.

PUBLIÉ PAR J. C. PRINCE, PÈRE DE L'ÉVÊCHÉ. } MONTREAL :
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET, IMPRIMEUR. } RUE ST. DENIS.